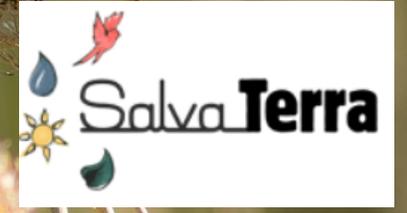


# Biodiversité et climat : Définir, quantifier et favoriser les synergies dans les projets de l'AFD

Atelier de restitution

30 septembre 2020



# Sommaire

1. Introduction & contexte (AFD)
2. Objectifs & démarche
3. Présentation des principaux résultats (état de l'art, outil, grille ADD)
4. Conclusions (AFD)





# Introduction & Contexte (AFD)

2



## Objectifs & démarche

# OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

**Améliorer l'articulation entre préservation de la biodiversité & lutte contre le changement climatique et mieux intégrer les synergies biodiversité – climat au sein des projets financés par le Groupe AFD**

1

Dresser un état de l'art de la prise en compte des interactions biodiversité & climat par la communauté internationale

2

Produire un outil opérationnel et un guide méthodologique à l'attention des équipes techniques facilitant l'intégration des synergies biodiversité/climat dans l'instruction des projets

3

Alimenter les réflexions sur l'évolution de la dimension 4 de l'avis DD au regard des enjeux d'articulation biodiversité & climat

# DÉMARCHE ET DEROULEMENT DE L'ETUDE

## Revue documentaire



- ✓ Travaux scientifiques & techniques (IPBES, GIEC, IDDRI, UICN etc.)
- ✓ Etudes stratégiques (SPANB, CDN)

## Consultations



- ✓ Internes à l'AFD: NAT, VIL, EAA, ADD, IDFC (contact AFD)
- ✓ Externes à l'AFD: IPBES, IDDRI, Banque Mondiale, SFI, UICN

## Ateliers de travail



- ✓ Avec les membres du Copil et de l'ADD
- ✓ Discussions des résultats et des livrables, travaux sur la construction de l'outil

A large white number '3' is positioned in the upper left corner of the image. The background is a deep blue gradient, overlaid with a school of fish swimming in various directions. The fish are rendered in shades of blue and white, creating a sense of movement and depth.

3

# Présentation des principaux résultats

## **3.1 Etat de l'art des connaissance et des pratiques**

## ETATS DES LIEUX DES CONNAISSANCE SCIENTIFIQUES

---

- **IPCC** : Rôles majeurs des puits terrestres et océaniques dans le cycle du carbone. Illustrations dans l'AR5 de synergies biodiversité / atténuation (semis direct, reboisement, etc.)...Mais **pas d'analyse fouillée des synergies**
- **ST-CDB** : Importance de l'ABE (présents dans 50% des 44 PANA)...Mais déficit de données précises et quantifiées des C/B des mesures ABE (notamment sur écosystèmes terrestres)...Là encore, **pas d'analyse fouillée des synergies**
- **IPBES** : Mentions très parcellaires sur les synergies CC/biodiversité dans les drafts des chap 5 et 6 de l'évaluation globale de la biodiversité...**pas encore d'évaluation détaillée et systématique des synergies CC/biodiversité**
- **Synergies IPCC/IPBES ?** Volonté de l'IPBES de renforcer l'analyse des synergies CC/biodiversité (inclus dans son cadre stratégique 2030 et son programme de travail glissant)...Atelier de travail conjoint IPCC/IPBES prévu en mars 2020, afin de démarrer les travaux ...Repoussé sine die pour cause de COVID. **Travaux biodiv/CC entamés en 2021 ?**
- **Et les bailleurs...?** En toute logique avec ce qui précède, faible niveau d'engagement des bailleurs sur le sujet. A ce jour, à notre connaissance, **aucun bailleur ne suit précisément les synergies biodiversité/CC** de ses activités...Des travaux devraient être menés à la KfW. **Réflexions KfW à suivre par l'AFD ?**

# VERS 30% DES SOLUTIONS D'ATTENUATION / ADAPTATION FONDEES SUR LA NATURE?

---

- **Méthode** : GRISCOM et al. (2017) ==> **étude des potentiels d'atténuation de 20 SfN**, avec objectif « 2/3 de chance de rester sous +2°C ». Travaux dans la lignée de ceux du WG3/IPCC pour l'AR5.
- **CCL #1** : Déficit actuel d'engagement (obj +2°C) = 11 à 14 Gt<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>/an. **Abattements des 20 SfN = 2x le déficit actuel !** Soit 23,8 Gt<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>/an (20,3 – 37,4 Gt<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>/an, avec IC 95%), dont 1/3 à moins de 10 US\$/t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>.
- **CCL #2** : 20 SFN = **37% de l'abattement à moins de 10 US\$/t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>** pour avoir 2/3 de chance de rester sous +2°C
- **Bémol #1 - Incertitudes** : **Grosses incertitudes** sur certaines SfN, par ex restauration des tourbières, BFD, reboisement. Pour cette dernière, estimation de 10,1 Gt<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>/an (2,7 – 17,9 Gt<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>/an, avec IC 95%)
- **Bémol #2 - Biodiversité** : (i) Synergie négative ? Pas de garde-fou sur la biodiversité (sauf exclusion du boisement sur savanes ou steppes) ...un peu léger ; (ii) Synergie positive ? Considérée comme avérée à partir du moment où elle est citée dans une revue à comité de lecture...un peu léger là aussi...**Synergies biodiversité/CC mal estimées/quantifiées**

## INTEGRATION DES SYNERGIES BIODIVERSITE / CLIMAT DANS LES SPANB ET CDN ?

---

- **Globalement** : Plusieurs **tentatives sans suite** de rapprochement des Conventions de Rio depuis début 2000
- **Côté Convention climat** : reconnaissance récente de l'ABE par l'IPCC...Mais **pas de recommandations** en ce sens dans les Décisions de la CCNUCC relatives à l'élaboration ou au renouvellement des CDN
- **Côté Convention biodiversité** : évaluation des synergies biodiversité/CC sur quelques thématiques, dont la restauration des terres...Là encore, **pas de recommandations** dans les Décisions de la CDB sur les SPANB
- **Des processus de recherche (trop) récents ?** IPBES créé en 2012..IPCC créé en 1988, mais affinement des enjeux climat très récents (AR5, 2014 : lien extrêmement probable CC/Homme)...**Percolation lente Science => Politique**
- **D'autres initiatives ?** IDDRI et WWF, entre autres, travaillent sur ces aspects...mais recommandations centrées sur les processus politiques et **peu de propositions de directives claires et opérationnelles**
- **Perspectives ?** **Suivre les travaux conjoints IPBES/IPCC** et les Décisions politiques qui pourraient en découler



# Questions & réactions



## **3.2 L'outil pour faciliter l'intégration des synergies biodiversité & climat au sein des projets AFD**

## UN OUTIL POUR L'IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS PRO-CLIMAT/PRO-BIODIVERSITÉ



L'objectif de l'outil est d'aider les équipes projets à **identifier les activités pro-climat et biodiversité** qui peuvent s'intégrer dans leur projet.

# SELECTION DES ACTIVITES

Une activité est considérée comme favorisant une synergie biodiversité / climat si ces deux conditions sont vérifiées :

- sa réalisation contribue à la **préservation de la biodiversité** ;
- sa réalisation contribue à **l'atténuation ou à l'adaptation au CC**.

**Adaptation (au changement climatique)** – Ajustements d'un système – écologique et/ou socioculturel – au changement climatique pour se protéger, renforcer sa résilience ou se transformer sous l'effet dudit changement. Le concept d'adaptation, central dans le 5e rapport du Giec, y garde une définition très large, ce qui permet notamment à ce terme de rester consensuel dans les négociations internationales.

**Atténuation** – Consiste à réduire l'exposition d'un système en le protégeant contre de fortes perturbations, ici afin de modérer les impacts du changement climatique. Thème central des rapports successifs du Giec, l'atténuation y est définie comme intervention humaine nécessaire pour réduire les sources ou augmenter les puits de gaz à effet de serre.

Les activités sont identifiées avec une entrée sectorielle. Elles sont réparties entre 6 secteurs.

Pour chaque secteur, une liste d'activités est identifiée sur la base (i) d'entretiens avec les référents AFD des secteurs, (ii) de l'expertise des équipes de consultant, (iii) de revues bibliographiques.



Agriculture



Biodiversité



Eau et  
assainissement



Energie



Développement  
rural



Développement  
urbain

# EXEMPLE DE DEUX ACTIVITES

## Exemple 1

Créer des corridors verts dans les zones urbaines ou péri-urbaines pour lutter contre îlots de chaleurs (arbres d'alignement, forêts urbaines, pelouses et parcs, ect.)



ADAPTATION: 3/3

Justification: Réduction des îlots de chaleurs dans un contexte de réchauffement climatique.

ATTENUATION : 2/3

Justification: Stockage de C ++ par la végétation restaurée.

BIODIVERSITE: 3/3

Justification: Favorise la diversité des espèces en milieu urbain, augmentation des surfaces naturelles en milieu urbain.

SECTEUR

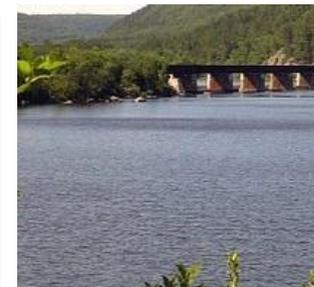


MOBILISATION DE LA NATURE



## Exemple 2

Adopter une démarche de gestion intégrée et participative de la ressource en eau, à l'échelle du bassin versant (par exemple par la création de syndicat de bassin, de plan de gestion de bassin avec régulation des prélèvements)



ADAPTATION: 3/3

Justification: Démarche proactive pour la gestion des ressources mises en danger par le CC, favorisant une adaptation basée sur les écosystèmes (ABE)

ATTENUATION: 2/3

Justification: Démarche proactive pour la gestion des ressources, favorisant le maintien et la bonne gestion des écosystèmes régulateurs du climat, en évitant notamment les conversions et l'érosion des sols et la perte de matière organique.

BIODIVERSITE: 2/3

Justification: Démarche proactive pour la gestion des ressources, favorisant le maintien de la diversité biologique et la fonctionnalité des écosystèmes).

SECTEUR

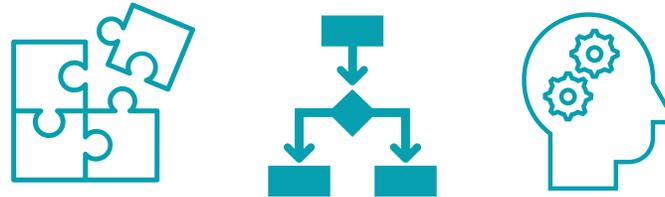


MOBILISATION DE LA NATURE



## QUAND ET POURQUOI UTILISER CET OUTIL?

---



**La matrice d'activités est un outil d'accompagnement et d'aide à la réflexion à destination des équipes projet.**

## COMMENT UTILISER CET OUTIL?

---

### VERSION UTILISATEUR

1 seul onglet permettant  
de caractériser le projet et  
de visualiser les résultats

### VERSION ADMINISTRATEUR

Ensemble d'onglets  
permettant de  
caractériser les activités et  
les secteurs

Aujourd'hui

+

Voir Guide d'utilisation et de gestion de  
la matrice d'activités biodiversité / climat

# DEMONSTRATION DE L'OUTIL SYNERGIE BIODIVERSITE ET CLIMAT

---

OUTIL

Présentation des 4 étapes

# CAS D'ETUDE 1

## CAS 1 - Projet de développement rural en zone de mangrove, frange littorale d'Afrique de l'Ouest

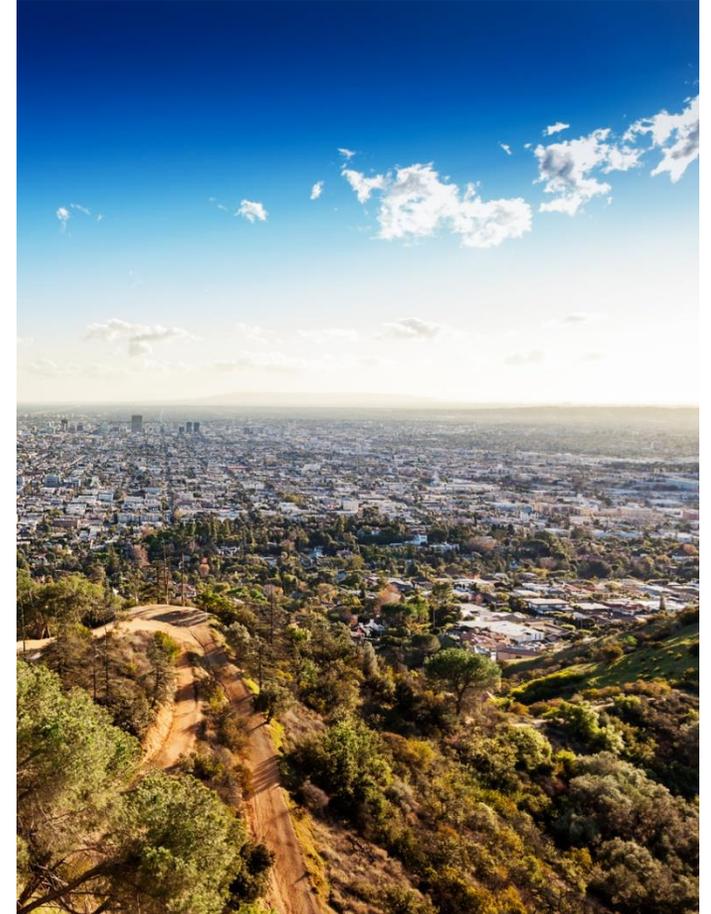
<b>Stade du projet</b>	Identification (ex-ante)		
<b>Milieu</b>	Littoral/océanique (selon terminologie de la matrice. En détail : zone littorale d'Afrique de l'Ouest)		
<b>Zone</b>	Rurale		
<b>Secteur</b>	Agriculture	ET	Biodiversité
<b>Sous-secteur</b>	<i>Agroécologie</i>		<i>Protection des écosystèmes</i>
<b>Grands objectifs du projet</b>	Promotion de l'agroécologie dans le système de production "riz de mangrove" / Protection de l'écosystème de mangrove et de ses biens marchands (production de bois de feu, zone de frai, collecte de coquillages, etc.) et aménités environnementales (biodiversité spécifique, puits de carbone, lutte contre l'érosion littorale, etc.)		



## CAS D'ETUDE 2

### CAS 2 - Projet d'aménagement urbain pro-climat et pro-biodiv, grande ville d'un pays émergent

<b>Stade du projet</b>	Évaluation/capitalisation (ex-post)		
<b>Milieu</b>	Milieu continental tropical / semi-tropical		
<b>Zone</b>	Urbain		
<b>Secteur</b>	Développement urbain	ET	Eau et assainissement
<b>Sous-secteur</b>	<i>Construction et renovation de logements</i>		<i>Filière assainissement</i>
<b>Grands objectifs du projet</b>	Rationalisation de l'occupation de l'espace urbain, pour limiter son étalement et les externalités négatives / Adaptation des systèmes de fournitures en eau potable et d'assainissement des eaux usées face à la baisse tendancielle des précipitations et aux chocs climatiques (inondations notamment).		



# Questions & réactions



## **3.3 Réflexions sur l'évolution de la dimension 4 de l'analyse ADD**

# PREMIERES PISTES ET RECOMMANDATIONS D'EVOLUTION DE LA DIMENSION 4 (CHANTIER 2021) SUITE A UN ATELIER DE TRAVAIL

- **Echelle de notation générale (de -2 à +3)**
  - Echelle pertinente et en cohérence avec la démarche « risques et opportunités biodiversité »
  - Sera à actualiser une fois la nouvelle liste d'exclusion stabilisée (notation négative)
- **Des sous-critères pertinents mais une formulation qui pourrait être améliorée**
  - Rester neutre dans la formulation des sous-critères.
  - S'assurer de la cohérence et pertinence du contenu de chaque sous-critère. Un travail de reformulation à opérer en associant systématiquement des exemples
- **Intégration du concept de convergence dans l'analyse ADD**
  - Faire référence aux objectifs des pays en termes de climat et de biodiversité afin de s'assurer de l'alignement du projet avec les engagements nationaux.
  - Intégrer la notion de SfN à la grille de la dimension 5b de l'analyse ADD.

Dimension 4. Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources naturelles							
Echelle de notation générale		-2	-1	0	+1	+2	+3
		Le projet porte atteinte à des habitats critiques		Le projet a des impacts réduits sur les milieux et les ressources naturelles au niveau local malgré la mise en place de mesures compensatoires		Le projet n'a pas d'effet significatif sur la biodiversité et les ressources naturelles / Le projet permet de minimiser voire d'éviter les impacts négatifs dans sa	
		Le projet prévoit des mesures visant à améliorer la qualité des milieux et un usage raisonné des ressources naturelles au niveau local		Le projet permet de réduire les pressions sur les milieux sensibles et d'assurer la gestion durable des ressources naturelles		Le projet permet d'améliorer sensiblement l'état de la biodiversité, à travers des actions de conservation et de gestion durable	
		Les niveaux 1 à 3 sont progressifs et cumulatifs, le niveau supérieur ne peut être atteint si les conditions du niveau inférieur ne sont pas remplies.					
Notation générale							
Sous-critères							
Fonctionnalité des écosystèmes							
		Perturbation irréversible des écosystèmes : destruction d'habitats critiques, perturbation de la régulation du climat, des fonctions hydrologiques, etc.		Fragilisation des écosystèmes : artificialisation ou pollution des milieux (sol, eau, air), fragmentation de l'habitat		Pas de modification significative des écosystèmes	
		Amélioration localisée des écosystèmes : réduction de la pollution des milieux, aménagement d'espaces verts en milieu urbain		Maintenance ou restauration de la capacité des écosystèmes à produire des services : lutte contre la dégradation des sols et la désertification, lutte contre l'artificialisation ou les cours d'eau, restauration des milieux, etc.		Augmentation de la résilience des écosystèmes et de leurs capacités à produire les biens et services attendus : réseaux d'aires protégées, corridors écologiques, etc.	
Usage des ressources naturelles							
		- Surexploitation des ressources naturelles compromettant leur capacité de renouvellement. - Introduction et propagation d'espèces exotiques envahissantes menaçant les espèces indigènes		- Dégradation et surexploitation des ressources naturelles compromettant leur accès / disponibilité au niveau local. - Introduction intentionnelle d'espèces exotiques envahissantes menaçant les espèces indigènes		Pas d'effet notable sur l'état des ressources naturelles locales	
		- Usage raisonné / efficace de la ressource : réduction des pertes et du gaspillage - Intervention rapide par des moyens écologiques sur des espèces exotiques envahissantes nouvellement introduites		- Mise en valeur d'espaces locaux et endémiques - Pratiques et exploitations durables (forêt, pratiques agricoles, pêche, etc.) - Gestion des espèces exotiques envahissantes largement répandues par des moyens écologiques		- Gestion intégrée des ressources naturelles - Réduction de la consommation de produits issus d'espèces de faune et de flore sauvages menacées - Protection de la diversité génétique agricole - Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes par des moyens écologiques	
Inclusion des populations							
		Renforcement d'un comité ou augmentation du rôle de comité sur l'accès aux ressources naturelles et leur usage		Réduction de l'accès des populations aux ressources naturelles et de leur usage		Absence d'implication des populations concernées dans toute action de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité	
		Participation concrète des populations aux dispositifs de gestion, suivi écologique, de surveillance et / ou de contrôle prévus dans le cadre du projet		Reconnaissance institutionnelle ou rôle des populations locales dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (communauté, co-gestion, etc.)			
Amélioration et partage des connaissances et des technologies pertinentes							
		Détérioration des capacités collectives à améliorer les connaissances scientifiques et les technologies permettant de prévenir l'éviction d'espèces ou la dégradation irréversible de milieux		Dégradation des capacités individuelles et aux technologies pertinentes pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité		Sans effet sur l'émulation et le partage des connaissances scientifiques et des technologies pertinentes	
		- Mise à disposition d'informations scientifiques sur l'état écologique de la zone ou de la ressource - Utilisation de technologies efficaces et sur les milieux et technologies disponibles et sensibilisation sur la biodiversité		- Suivi écologique réalisé tout au long du projet - Renforcement des capacités sur la durabilité des usages et pratiques, et sur les milieux et technologies disponibles et accessibles - Éducation au développement durable		- Amélioration des connaissances scientifiques sur la biodiversité du pays (renforcement des systèmes d'information, de monitoring et d'évaluation) et de leur prise en compte dans les décisions sectorielles (outil d'aide à la décision)	
Création d'un environnement favorable (institutions économiques, réglementations, financement)							
		Réglementations, notations économiques ou financières encourageant la destruction des écosystèmes et la surexploitation des ressources		Création d'institutions économiques, réglementations ou incitations pour la biodiversité et les ressources naturelles		Sans effet sur la création de normes, réglementations Sans effet sur la mobilisation de flux financiers pour la préservation de la biodiversité ou la gestion durable des ressources naturelles	
		- Mise en place de mesures incitatives favorables à la biodiversité au niveau local - Cartographie des droits fonciers		- Mise en place de mesures incitatives favorables à la biodiversité au niveau local - Cartographie des droits fonciers		- Définition d'institutions au niveau local / régional sur une ressource - Sécurisation des droits fonciers - Mise en place d'un cadre légal sur les investissements privés pour la gestion durable des ressources naturelles - Éducation au développement durable	
		- Mise en place au niveau national d'un environnement institutionnel favorable à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources naturelles : législation, réglementations, promotion des normes volontaires - Mise en place de mécanismes de financement durable / annués sur la biodiversité (fonds fiduciaires)					
Notation des sous-critères							



# Questions & réactions



4



**Conclusions (AFD)**



Merci pour votre  
attention



biotopé

